

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1451 du 12 décembre 1946 :

n° 1451

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 décembre 1946

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1946

Date du numéro
31 décembre 1946

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de quinze jours, à passer à Djibouti, pour compter du 17 décembre 1946, est accordé à M. Norbert Ratsimendrasy, menuisier contractuel, en service au bureau des finances. Durant son congé, l'intéressé percevra sa rémunération entière.